



**PV n°4 DE LA REUNION DU COMITE
DIRECTEUR DU 07/02 /2015 à 10h00 - Pontivy**
Olympiade 2012/2016 - Saison 2014/2015

Présents :

Viviane LE THOMAS - Sabrina JESUS - Damien KERMABON - David QUINTIN - Alain RIBOUS

Excusé(e)s :

Marc GAUDEL - Pierrick HAMON - Charles Edouard LARRIBE - Jean-Marie LEFEVRE - Antonio LETO - Florence RAMARD

Invité :

Gérard MABILLE

Absent :

Président CD29

Assistent :

Edwige CORBIN - Christine PENNAMEN

Les documents distribués le jour du CD :

Les PV

Mail de M. LE HENAFF du REC

Démission du Président de la CRA

Mail de M. GAUDEL – formation des arbitres

Répartition AAP

Info impôts.gouv sur détecteur de fumée

Devis Mur-protec

Devis imprimerie pour cartes invit'volley

Cahier des charges volleyades

Cahier des charges Ligue mondiale

Document technique « Politique de la Ligue concernant le soutien de la professionnalisation des entraîneurs »

Mail Orgerblon aide finale Coupe de France Jeunes

Mail CROS – Région Besoins en équipements sportifs

Lettre de Tresboeuf

Les éléments consignés en rouge mentionnent la personne en charge de la réalisation

1- Approbation des PV

• PV CD 08/11/2014

La Présidente précise que la convention du minibus prendra fin en décembre 2015

Il est demandé à Christine Pennamen de rédiger des PV plus étoffés et précis. Le PV du 08 11 2015 va donc être remanié pour plus de compréhension.

Le PV est approuvé à l'unanimité

- **PV CRA 09/12/2014**

Le PV est approuvé à l'unanimité

- **PV CSR n°2**

A.RIBOUS fait part que les échanges lors de ces réunions sont constructifs

D. QUINTIN se propose de prendre contact avec le club de Moulins pour un problème de simple surclassement.

Le PV est approuvé à l'unanimité

- **PV CSR n°3**

Le PV est approuvé à l'unanimité

M. LE HENAFF, Président du REC, a envoyé un mail concernant les joueurs grillés dans le championnat excellence

Il est demandé à S. PERSAN de trouver le point dans le RGER ou le mémento. La question sera vue par **la CSR** pour la saison prochaine.

2- Démission du Président de la CRA – Marc GAUDEL

Le Comité Directeur prend acte de la démission de M. GAUDEL et l'accepte.

La Présidente et le Comité Directeur le remercie pour le travail accompli.

3- Election du Président de la CRA

Damien KERMABON se présente au poste de Président de la CRA et le CD l'accepte.

D. KERMABON va se charger de construire sa commission. Il souhaite réaliser un travail sur la reconnaissance des jeunes arbitres.

Formation des arbitres à Lanester en décembre 2014 :

Le CD décide de facturer 70€ comme il avait été prévu, 2 pour Lanester, 2 pour St Renan et 3 pour Quimper.

4- Répartition AAP

La FFVB attribue une aide ponctuelle aux clubs pour la période du 30/06/2013 au 30/06/2014,

Cette aide est liée à l'augmentation du nombre de licenciés (selon un mode de calcul déterminé par la FFVB).

Les clubs bénéficieront des 75% de cette subvention moins leur dette vis-à-vis de la Ligue et ainsi que l'autorise la FFVB.

les 25% restant seront conservés par la LBVB qui les réinjectera dans ses actions de développement.

5- Point sur le financement du poste de C. DUPEUX

La Présidente indique :

-La fin de la subvention FFVB sur le poste de C Dupeux depuis juin 2014 qui impacte les financements de la ligue déjà fragilisés par la baisse d'autres subventions **(-26% pour la part CNDS)**.

-La LBVB bénéficie d'une aide ponctuelle et partielle de la DRCSJS sur le poste de C Dupeux uniquement pour la saison 2014-2015

-Qu'elle demandera à la FFVB le remboursement des prestations de C. DUPEUX pour les fois où il est en mission pour le compte de la FFVB.

-Elle rappelle que le Pôle espoir de Dinard est pour nos jeunes la vitrine du volley breton, portée par les clubs bretons.

Si un choix devait être fait pour absorber le désengagement financier de la FFVB sur le pôle de Dinard, son choix ne porterait pas sur la fermeture du Pôle de Dinard, car cela nous conduirait à écrouler notre filière jeunes. Sans filière jeune il deviendra de plus en plus difficile de développer le volley en Bretagne et ce serait alors toute l'activité de la ligue et des clubs qui serait impactée.

Qu'avant juin une réunion (élus/Camps de Dinard) aura lieu à Dinard pour signer une convention avec la Ligue.

6- Date de l'Assemblée Générale

L'AG se tiendra le samedi 27 juin à 10h00, avec une convocation à 9h00 pour qu'elle puisse vraiment commencer à l'heure et éviter qu'elle ne s'étende trop longtemps dans l'après-midi ainsi que le demande les clubs.

7- Détecteur de fumée aux normes obligatoires (pour l'appartement)

C. PENNAMEN se charge de l'acheter (à la charge de la LBVB) et de l'installer.

8- Dégâts des eaux dans l'appartement de Madame Penamen

Un premier devis a été établi (mur-protec) dont voici le montant : **27 246€**

La somme est importante avant de prendre une décision le CD attendra le 2^e devis de la société Eiffage.

La présidente explique qu'il va falloir également chiffrer le coût de travaux supplémentaires sur la façade : la corniche en béton s'effrite et tombe au sol sur le parking. Le coût de ces travaux s'ajoutera à ceux qui concernent le problème d'humidité.

La Présidente se demande si la Ligue doit consacrer une telle somme pour préserver un bâtiment qui ne contribue pas au développement du volley ball. Le moment n'est-il pas venu de vendre le siège et de se rabattre sur une location?

Une discussion s'engage pour savoir au cas où le siège serait vendu, dans quelle ville la Ligue chercherait une location.

9- Validation courrier à l'attention des Présidents etc... (rappel des fondamentaux du sport)

Un courrier co-signé de la Présidente et de la Secrétaire Générale sera envoyé aux membres pour validation dans les 15 prochains jours de février.

10- Projet « Pass volley Breton »

Ayant été alerté par bon nombre de clubs sur une fuite de plus en plus importante des licenciés FFVB vers des fédérations affinitaires voir même vers des pratiques sauvages, la Présidente propose de réfléchir à la mise en place d'un « Pass volley breton »

Ce « Pass volley breton » permettrait de maintenir un lien avec les pratiquants volley par une adhésion à la LBVB et pourrait comprendre le coût d'une assurance (mutuelle des sportifs par ex), des avantages de type matches de pro gratuits, t shirt , ... Il correspondrait aux attentes liées aux nouvelles attentes des pratiquants qui veulent évoluer sans contrainte de championnat et sous forme auto organisée.

Le CD souhaite que cette réflexion soit approfondie. La Présidente va s'y attacher

11- Invit'volley

Le devis de l'imprimerie de Pontivy étant le moins élevé : précisez le 650,75€ HT pour 5000 cartes le CD valide celui-ci.

Il est demandé à S. PERSAN de se renseigner auprès des clubs (REC, QUIMPER, VANNES) pour avoir le nom de leurs imprimeurs pour faire des devis complémentaires.

12- Organisation des volleyades

Le CD ne valide pas l'organisation des volleyades 2015 par la LBVB

13- Organisation Ligue Mondiale 2015

La FFVB sollicite la LBVB pour co organiser un match de ligue mondiale le 2 ou 3 juillet à l'Arena de Brest (un seul match de préférence).

La Présidente émet un avis favorable à cette demande et tout comme les membres du CD elle souhaite avoir un chiffrage financier de l'action avant de donner un accord définitif.

Elle demande si le CD est d'accord pour que G. MABILLE soit missionné sur ce dossier afin de se renseigner sur le coût, les subventions etc...

Le CD accepte que M. MABILLE soit missionné sur ce dossier.

14- Soutien à la professionnalisation des entraîneurs

Le document remis, ce point sera traité ultérieurement.

15- Demande d'aide pour organisation finale Coupe de France -20 féminines d'Orgerblon

Demande est faite par Orgerblon de réserver, à titre gracieux, le minibus de la LBVB pour l'organisation de la **finale Coupe de France -20 féminines** : Le minibus étant pris pour cette

période il ne sera pas disponible.

Le CD propose à Orgerblon de lui faire bénéficier des tarifs préférentiels à prix coûtant d'ALB pour la réalisation de sweats.

16- Divers

- CROS – Région Besoins en équipements sportifs

La demande est faite par le Conseil régional, relayé par le CROS. Il a engagé une concertation afin de renouveler sa politique sportive en matière d'équipements sportifs à l'horizon 2020 et souhaite apporter une contribution à un schéma régional.

Il s'agira de transmettre les besoins en équipements sportifs et les inscrire dans les niveaux 1, 2 ou 3 du schéma régional des équipements sportifs du Conseil régional mis à jour en 2011 et de préciser le type d'équipements, le niveau correspondant, l'horizon du projet en terme d'année et la commune envisagée ou le territoire.

Correspondant de la ligue pour la conformité des équipements sportifs, la Présidente propose que CE LARRIBE se charge de ce dossier. **Le secrétariat appellera M. LARRIBE** (absent ce jour) pour solliciter son accord.

Il ne faudra pas oublier d'évaluer les besoins en matière de terrains de Beach couverts ou non.

- Lettre du club de Tresboeuf

Le club sollicite un accompagnement : ce dossier est transmis au **Comité Départemental d'Ille et Vilaine qui informera la ligue des suites qu'il donnera.**

- Demande Servane Selosse :

Un mail de Morgane Selosse, ancienne stagiaire BPJEPS à la LBVB est parvenu à Christine Pennamen Elle sollicite un financement dans le cadre de sa formation professionnelle.

Réponse du CD :

La demande n'est pas recevable, la LBVB ne finance pas les projets personnels.

PLANNING	
OBSERVATIONS :	La séance est levée à 15h00